

Date de la convocation : 30/03/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du 07 AVRIL 2022

15-2022

Membres en exercice : 11

L'An Deux Mille Vingt Deux le sept avril à 18 heures

Présents : 9 Absents : 1

le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Représentés : 1 Pour : 10

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC, VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C, QUEVREUX M

Absent excusé : GILHET B procuration à THEULE JC

Absent : NICAISE V

Contre : 0 Abstention 0

Objet : Approbation des Comptes de Gestion 2021

(Budget Principal et Budgets Annexes : CCAS, Musée, Parking

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le Trésorier Public du cœur d'Hérault et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune (budget principal et budgets annexes)

CCAS	REPORT 2020	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	743,34 €	2 679,57 €	10 000,00 €	8 063,77 €

MUSEE	REPORT 2020	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	22 514,85 €	57 547,24 €	69 654,15 €	34 621,76 €
INVESTISSEMENT	2 509,00 €	1 323,00 €	10 422,50 €	11 608,50 €

PARKING	REPORT 2020	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	12 075,24 €	397 586,82 €	556 006,48 €	170 494,90 €
INVESTISSEMENT	- 28 876,36 €	17 318,53 €	43 362,36 €	- 2 832,53 €

BUDGET GENERAL	REPORT 2020	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	41 072,44 €	602 491,87 €	712 244,58 €	150 825,15 €
INVESTISSEMENT	- 42 447,27 €	86 218,70 €	46 985,02 €	- 81 680,95 €

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte De Gestion du Trésorier.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :



- d'approuver les Comptes de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2021, dont les écritures Sont conformes aux Comptes Administratifs de la commune pour le même exercice.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.



MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. 	HOMBERT B. 	
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P. 	
NICAISE V.	KROGSDAHL A. 	STEHLE C. 	QUEVREUX M.

20
21
22
23
24